

I. PRESENTS et EXCUSES

Les enseignants : Mmes BOUARD et GOUSSIN, Mrs CUISINIER, GOSSAUME et HENNION.

Excusés : M. CARIOU, M. DANGUY

Les représentants de la municipalité :

Maire : M. MARIAU

Adjoint aux affaires scolaires : M. GAUTHIER

Commission affaires scolaires : Mme LEBOEUF

Les représentants des parents d'élèves : Mr COVCIC, Mmes SAGUEY, ROY, AUGER, BOBIER, suppléants : Mme FOSSE, Mr DREUMONT.

La D.D.E.N. : Mme LANDRIN

L'I.E.N. : Mme GOURIN (Excusée)

Invitée : Mme Alleaume, représentant les agents territoriaux

La séance est ouverte à 18h30.

II. SUJETS ABORDES

1) Bilan de l'aide personnalisée

Les élèves qui en bénéficient progressent, il y a un meilleur contact élève /enseignant, le dispositif par quinzaine démontre de façon positive sa souplesse et sa réactivité, les enfants sont disponibles pour les apprentissages et dynamiques. Ce constat positif ne doit pas masquer les problèmes :

↳ L'allongement de la durée de travail entraîne une fatigue chez certains enfants avec perte de performance.

↳ Les élèves nécessitant une aide ne doivent pas être conviés à chaque session.

↳ Certains élèves en difficulté nécessitent une intervention plus spécifique que les maîtres spécialisés du RASED sont plus à même d'apporter (formation complémentaire).

↳ Trop d'enfants, pourtant autorisés par les parents, ne se présentent pas à l'aide

↳ Les élèves fréquentant la garderie n'ont pas de possibilité d'être aidé côté « Godinière »

↳ La municipalité rappelle que la garderie est un service payant d'accueil des enfants. La présence des parents n'est donc pas logique et n'exclut pas la facturation conformément au règlement.

A la demande des parents, les modalités de mise en place sont rappelées : fonctionnement par quinzaine, accueil de 2 à 6 élèves, aide aux enfants en difficulté. Les parents ne considèrent pas cette mesure comme une réponse aux difficultés de tous et souhaitent le **maintien d'un réseau d'aide (RASED) disponible sur l'école** alors que des postes sont supprimés sur le secteur.

Ils regrettent aussi que la majorité des élèves voient leur temps d'acquisition de connaissances diminué sur la semaine.

2) Evaluations CM2

Tous les CM2 de France devaient passer les évaluations nationales la semaine du 19 janvier.

En Français, 90 % des élèves ont un taux de réussite supérieur à 50 % (aucun sous les 33 %)

En Mathématiques, 2 élèves sont sous le seuil des 33 %, « Organisation et gestion de données » à améliorer.

Certains exercices portaient sur des compétences non encore travaillées en classe et ne devraient pas être prises en compte. L'outil est perfectible et la période de passation est à adapter à la finalité de l'évaluation (diagnostique, formative, bilan ?).

3) Enseignement des langues

Malgré les diverses demandes (mairie, parents, école), les moyens accordés à l'apprentissage d'une langue vivante ne permettent pas son enseignement aux CE1 cette année. Le conseil d'école déplore les disparités entre écoles.

4) Effectifs côté mairie

En réponse au courrier de la Municipalité concernant les effectifs de la classe 2 (8 GS et 19 CE1), Mme l'Inspectrice propose un dédoublement l'après-midi pendant que les PS sont à la sieste. Les effectifs de la classe 1 étant élevés (15 PS et 15 MS), le temps de la sieste est un temps privilégié pour travailler plus spécifiquement les compétences avec les MS.

5) Remplacement classe 1

Les dysfonctionnements dans le remplacement de Mme Roche (congé maternité) sont pointés du doigt. Mr Hennion rappelle que la gestion de ce type de remplacement est du ressort de l'Inspection Académique. La circonscription de Saint-Avertin, dont dépend Villeperdue, n'a pas pour mission, ni les moyens, de palier le déficit en personnel remplaçant des services départementaux.

Une parenthèse a permis à la municipalité de prendre position quant au « Service Minimum d'Accueil » en cas de grève de 25 % des enseignants face à une classe, à savoir qu'elle ne pense pas être en mesure, 48 h à l'avance, d'organiser un accueil satisfaisant pour les enfants concernés.

6) Projets 2009 (Carnaval, Sports en famille, ...)

- Toutes les classes participent cette année à l'activité « Ecole et cinéma ».
- Les sorties à Tours pour "Ecole et cinéma" permettent de profiter d'autres activités culturelles sur Tours (Muséum d'histoire naturelle, Centre de Création Contemporaine, Musée des beaux-arts, Musée du Compagnonnage, ...)
- Les classes 2, 3, 4 et 5 participent à la chaîne d'écriture version informatique. (Pas de version papier)
- Au retour des vacances, les classes 2 et 3 assisteront à un spectacle offert par la Communauté de Communes puis à une animation offerte par la bibliothèque de Villeperdue en présence de J.L Chedozeau, auteur.
- Les classes 4 et 5 iront voir une pièce de théâtre proposée par la Communauté de Communes au mois de mars et la classe 4 se rendra à Nouâtre au mois de mai pour une journée « La route de l'eau »..
- Intervention d'un dentiste dans la classe 2
- Carnaval sur le thème de l'Europe le vendredi 27/03/09 avec l'absence du groupe de batucada cette année.
- Sport en famille le dimanche 17/05/09 avec la participation des archers et du volley de Villeperdue. L'APE proposera un stand de restauration le midi.

7) Base élèves

Pour répondre à l'inquiétude des parents, il est rappelé que le fichier informatisé en ligne « base élève » ne contient que les informations données par les parents à la rentrée dans la fiche de renseignements. Il n'y a pas ou plus d'informations ni sur l'origine ethnique, religieuse ou socioprofessionnelle ni du point de vue médical ou sur les acquisitions des compétences. Les parents souhaitent être immédiatement informés de toutes modifications apportées au contenu de ce fichier.

8) Site de l'école

L'école possède un site consultable à l'adresse suivante:

<http://ec-villeperdue.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/>

9) Effectifs et répartition pour la rentrée 2009

Compte-tenu des effectifs actuels, stables, il est envisagé une classe de GS/CP sur le site « Mairie ».

10) Travaux site Godinière (sanitaires, salage, parking/circulation)

10.1 Le conseil des maîtres a communiqué à la municipalité les adaptations techniques souhaitées pour le futur bloc sanitaire :

- urinoirs à différentes hauteurs adaptées au public (des CP aux CM)
- commandes d'ouverture et de fermeture de l'arrivée d'eau sans les mains
- séchage à déclenchement automatique

Les travaux ne devraient pas commencer avant l'année scolaire 2009-2010.

10.2 Pendant l'épisode neigeux, la municipalité a procédé au salage de la cour et le conseil d'école souhaitait l'en remercier.

10.3 La circulation devant l'école sur le site "Godinière" semble toujours dangereuse, en particulier le jeudi soir. Les risques d'accidents sont fréquents avec potentiellement, au mieux de la tôle froissée, ... au pire un accident corporel.

Il est demandé aux conducteurs et aux piétons de respecter les règles élémentaires de sécurité.

11) Garderie et aide aux devoirs

Un projet de mise en place d'aide aux devoirs a été évoqué. L'idée doit cheminer.

Actuellement, les enfants qui le souhaitent peuvent faire leurs devoirs (seuls) à la garderie.

12) Alertes incendies

Les exercices d'incendies du jeudi 5 février avaient deux objectifs :

■ utiliser les autres issues possibles. L'exercice s'est parfaitement déroulé. La classe 3 est évacuée par la fenêtre, Mr Gossaume porte chacun des 24 enfants.

■ Utiliser les systèmes d'alarme propres aux bâtiments. Celui du site "Mairie" fonctionne efficacement. Celui de la salle informatique et celui de la classe 5 ne sont audibles que par les utilisateurs des salles respectives. Du coup, sur le site "Godinière", l'utilisation de la corne de brume sera poursuivie. Une corne de brume sera mise à disposition dans chacune des 4 salles : salle informatique, classes 3, 4 et 5.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h35.

Le Directeur

La Secrétaire de séance

Stéphane Hennion

Tatiana Bouard